



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU LUNDI 20 FEVRIER 2023

QUESTION N°4

FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES COMPOSTIERE, DECHETERIES, CENTRE DE TRI, CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE ET PAYS

RAPPORTEUR : Monsieur WYCKAERT

Le compte administratif constitue l'arrêt des comptes du SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS de l'exercice.

Il permet de mettre en évidence deux niveaux de résultat :

- le résultat brut de clôture qui correspond à la somme algébrique des titres et mandats passés dans la comptabilité administrative. Sur le plan du contrôle budgétaire, il n'a aucune portée contraignante.
- le résultat net de clôture qui est la somme algébrique du résultat brut et des reports en recettes ou en dépenses qui détermine juridiquement l'équilibre du compte administratif.

La situation à la clôture de l'exercice est la suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Le total des recettes encaissées (y compris produits rattachés) s'élève à :	1 478 467.80
Pour un montant de dépenses (y compris charges rattachées) de :	1 516 472.38
Les résultats reportés de 2021 s'élèvent à :	285 954.69
Soit un excédent global :	247 950.11
Qui se décompose en :	
- excédent d'investissement :	101 672.09
- excédent de fonctionnement :	146 278.02
Les restes à réaliser s'élèvent :	0,00
D'où un résultat définitif de :	247 950.11

L'exercice comptable a enregistré, en fonctionnement, les dépenses de : fournitures administratives, d'affranchissement et de télécommunication, d'énergie, d'assurances, de location et de maintenance du photocopieur et de la machine à affranchir, les rémunérations du personnel, les indemnités aux élus, l'abonnement à la presse, au service juridique SVP, les dotations aux amortissements et les opérations d'ordre. En investissement, l'achat d'un véhicule hybride ainsi que la dotation aux amortissements, ont été enregistrés en dépenses et en recettes.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 février 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 10 février 2023.

ETAIENT INVITES

- Monsieur Bertrand PETIT, Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, TILLIER Patrick, Délégués Titulaires
- Madame Odile BAUDEQUIN, Déléguée Suppléante
- Monsieur WOJTKOWIAK David, Délégué Suppléant

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur Rachid BEN AMOR, Vice-Président, remplacé par Madame Odile Baudequin, déléguée suppléante
- Monsieur Christian LEROY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard, Délégué Titulaire
- Monsieur Joël DUQUENOY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Frédéric SABLON, délégué titulaire
- Monsieur Jean-Paul LEFAIT, délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Alain TELLIER, délégué titulaire
- Madame Françoise VASSEUR, Déléguée Titulaire, remplacée par Monsieur David WOJTKOWIAK, Délégué Suppléant

BUDGET COMPOSTIERE

Le total des recettes encaissées (y compris produits rattachés) s'élève à :	349 576.78
Pour un montant de dépenses (y compris charges rattachées) de :	340 861.65
Les résultats reportés de 2021 s'élèvent à :	153 026.92
Soit un excédent global :	161 742.05
Qui se décompose en :	
- excédent d'investissement :	63 918.34
- excédent de fonctionnement :	97 823.71
Les restes à réaliser s'élèvent :	0,00
D'où un résultat définitif de :	161 742.05

L'exercice comptable, en fonctionnement, n'a enregistré que les dépenses concernant les frais d'exploitation et de fonctionnement de la compostière : location de l'engin, criblage, broyage, traitement des déchets verts excédentaires, la rémunération de l'agent, les dotations aux amortissements, les frais de télécommunication et de publicité. En dépenses d'investissement, l'apurement du compte 1069, l'achat de l'engin et les dotations aux amortissements ont été enregistrés en dépense et en recette.

BUDGET DECHETERIES

Le total des recettes encaissées (y compris produits rattachés) s'élève à :	3 092 412.51
Pour un montant de dépenses (y compris charges rattachées) de :	3 201 336.14
Les résultats reportés de 2021 s'élèvent à :	1 049 284.80
Soit un excédent global :	1 001 091.17
Qui se décompose en :	
- excédent d'investissement :	109 123.99
- excédent de fonctionnement :	831 237.18
Les restes à réaliser s'élèvent :	60 730.00
D'où un résultat définitif de :	879 631.17

Le fonctionnement des déchèteries a généré : les dépenses d'exploitation des différents sites, des charges de personnels pour les gardiens, les diverses interventions extérieures (réparation de bennes, entretien des espaces verts...), la part intérêts des emprunts, les dotations aux amortissements. En section d'investissement, ont été enregistrés : l'apurement du compte 1069, le remboursement des emprunts, le solde des travaux de bâtiment de Arques, l'achat de bennes. Les restes à réaliser correspondent à l'achat de bennes et aux travaux de Longuenesse.

BUDGET CENTRE DE TRI

Le total des recettes encaissées (y compris produits rattachés) s'élève à :	2 087 682.52
Pour un montant de dépenses (y compris charges rattachées) de :	2 096 337.25
Les résultats reportés de 2021 s'élèvent à :	686 542.09
Soit un excédent global :	677 887.36
Qui se décompose en :	
- excédent d'investissement :	315 464.66
- excédent de fonctionnement :	362 422.70
Les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à :	21 630.00
D'où un résultat définitif de :	656 257.36

En section de fonctionnement, sont reprises les dépenses de fonctionnement du Centre de tri, le reversement des ventes de matières et les dotations aux amortissements. On peut noter, en investissement, en RAR les travaux de modification de la chaîne de tri du Centre de tri.

BUDGET CENTRE D'INCINERATION

Le total des recettes encaissées (y compris produits rattachés) s'élève à :	4 121 435.29
Pour un montant de dépenses (y compris charges rattachées) de :	4 121 435.28
Les résultats reportés de 2021 s'élèvent à :	133 279.14
 Soit un excédent global en fonctionnement :	 133 279.15
 Les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à :	 0.00
D'où un résultat définitif de :	133 279.15

En section de fonctionnement, sont reprises les dépenses pour le versement de notre participation à la gestion du Syndicat Mixte Flandres Morinie (2,55 € H.T./habitant) et la participation au fonctionnement en fonction du tonnage déposé par nos adhérents (OM : 111,00 € H.T./T + TGAP H.T. en sus – Porte à porte : 78,22 € H.T./T + TGAP H.T. en sus). En 2022, la TGAP était de 11 € H.T.

BUDGET PAYS

Le total des recettes encaissées (y compris produits rattachés) s'élève à :	164 411.27
Pour un montant de dépenses (y compris charges rattachées) de :	157 659.72
Les résultats reportés de 2021 s'élèvent à :	2 232.72
 Soit un excédent global :	 8 984.27
Qui se décompose en :	
- excédent d'investissement :	2 232.72
- excédent de fonctionnement :	6 751.55
D'où un résultat définitif de :	8 984.27

Les dépenses réalisées concernent le versement de la subvention à l'Agence d'Urbanisme en charge de l'animation LEADER pour le montage du dossier candidature de la CAPSO et de la CCPL au programme leader 2023/202025. Les subvention FLIP 2022, la subvention versée en cours d'année à la Chambre des Métiers (acompte 2022) et aux frais de publicité (FLIP 2022). Par ailleurs, la subvention à la Chambre des Métiers (solde 2021), ainsi que celles dans le cadre du FLIP 2021 apparaissent en charges rattachées.
En recette, on retrouve la subvention versée par le Conseil Régional : LEADER 2021.

Après sortie de la salle, du Président, après avis favorable des membres du bureau, les membres du comité syndical ont donné leur accord à l'unanimité des voix pour, :

- délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur PETIT, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		121 347.55		164 607.14		285 954.69
Opérations de l'ex	19 806.24	130,78	1 496 666.14	1 478 337.02	1 516 472.38	1 478 467.80
TOTAUX		121 478.33	1 496 666.14	1 642 944.16	1 516 472.38	1 764 422.49
Résultat de clôture		101 672.09		146 278.02		247 950.11
Restes à réaliser						
TOTAUX		101 672.09		146 278.02		247 950.11

Résultats définitifs		101 672.09		146 278.02		247 950.11
----------------------	--	------------	--	------------	--	------------

BUDGET COMPOSTIERE

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		68 232.03		84 794.89		153 026.92
Opérations de l'ex	13 863.23	9 549.54	326 998.42	340 027.24	340 861.65	349 576.78
TOTAUX	13 863.23	77 781.57	326 998.42	424 833.13	340 861.65	502 603.70
Résultat de clôture		63 918.34		97 823.71		161 742.05
Restes à réaliser						
TOTAUX		63 918.34		97 823.71		161 742.05
Résultats définitifs		63 918.34		97 823.71		161 742.05

BUDGET DECHETERIES

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		375 968.19		673 316.61		1 049 284.80
Opérations de l'ex	308 291.56	41 447.36	2 893 044.58	3 050 965.15	3 201 336.14	3 092 412.51
TOTAUX	308 291.56	417 415.55	2 893 044.58	3 724 281.76	3 146 053.85	4 141 697.31
Résultat de clôture		109 123.99		831 237.18		940 361.17
Restes à réaliser	60 730,00				60 730,00	
TOTAUX	60 730,00	109 123.99		831 237.18	60 730,00	940 361.17
Résultats définitifs		48 393.99		831 237.18		879 631.17

BUDGET CENTRE DE TRI

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		314 547.76		371 994.33		686 542.09
Opérations de l'ex	5 310.24	6 227.14	2 091 027.01	2 081 455.38	2 096 337.25	2 087 682.52
TOTAUX	5 310.24	320 774.90	2 091 027.01	2 453 449.71	2 096 337.25	2 774 224.61
Résultat de clôture		315 464.66		362 422.70		677 887.36
Restes à réaliser	21 630.00				21 630.00	
TOTAUX	21 630.00	315 464.66		362 422.70	21 630.00	677 887.36
Résultats définitifs		293 834.66		362 422.70		656 257.36

BUDGET CENTRE D'INCINERATION

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				133 279,14		133 279,14
Opérations de l'ex			4 121 435.28	4 121 435.29	4 121 435.28	4 121 436.29
TOTAUX			4 121 435.28	4 254 714.43	4 121 435.28	4 254 715.43
Résultat de clôture				133 279,15		133 279,15
Restes à réaliser						
TOTAUX				133 279,15		133 279,15

Résultats définitifs				133 279,15		133 279,15
----------------------	--	--	--	------------	--	------------

BUDGET PAYS

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		2 232,72		0.00		2 232.72
Opérations de l'ex			157 659.72	164 411.27	157 659.72	164 411.27
TOTAUX		2 232,72	157 659.72	164 411.27	157 659.72	166 643.99
Résultat de clôture		2 232,72		6 751.55		8 984.27
Restes à réaliser						
TOTAUX		2 232,72		6 751.55		8 984.27
Résultats définitifs		2 232,72		6 751.55		8 984.27

- constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes,
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT**

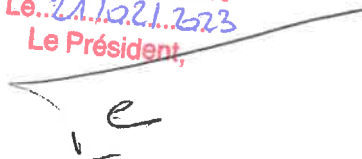


Bertrand PETIT

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

Rendu(e) exécutoire
Le..21.12.21.2023
Le Président,



Bertrand PETIT

